

## Dénomination du Lycée des Gravieres Blancs - Avis du Conseil Municipal

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Par courrier du 14 juin 2004, M. le Président du Conseil Régional de Franche-Comté a informé la Ville de Besançon du souhait du Conseil d'Administration du Lycée Professionnel des Gravieres Blancs de changer la dénomination de l'établissement et de lui donner comme nouveau patronyme celui de l'architecte Pierre-Adrien PÂRIS.

Pierre-Adrien PÂRIS est né le 23 octobre 1745 et mort le 2 août 1819 à Besançon. C'est un éminent architecte de son temps. Il a dessiné 85 projets d'architecture, dont 54 seront réalisés, d'innombrables décors scéniques, de nombreuses opérations d'aménagement de réhabilitation ou transformation de bâtiments, de nombreux jardins et parcs. Il se positionne dans le grand courant du néo-classicisme. A sa mort il a légué à la bibliothèque de Besançon toute une vie de travail au travers de ses livres, dessins, ses carnets et ses ouvrages.

En donnant son nom à un lycée du bâtiment, il s'agit non seulement de rattraper le retard qu'a pris sa ville à le reconnaître, mais également, dans la lignée de sa passion de la transmission du savoir, de remettre en valeur la richesse de toute la documentation qu'il a laissée, pour mieux le comprendre lui et son époque et de ce fait éclairer notre présent en établissant des comparaisons avec ce qui se pratique aujourd'hui.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis favorable à ce changement de dénomination. Celui-ci sera transmis à M. le Président du Conseil Régional, autorité compétente pour la dénomination d'un lycée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le changement de dénomination du Lycée des Gravieres Blancs en Lycée Pierre Adrien PÂRIS.

*Récépissé préfectoral du 24 septembre 2004.*